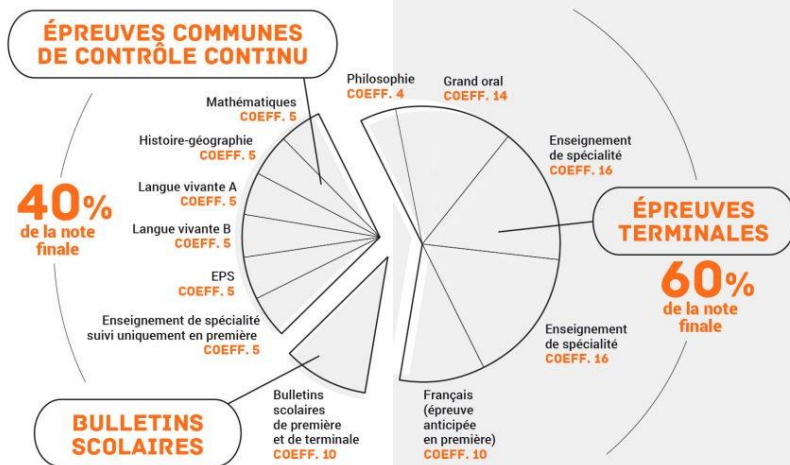
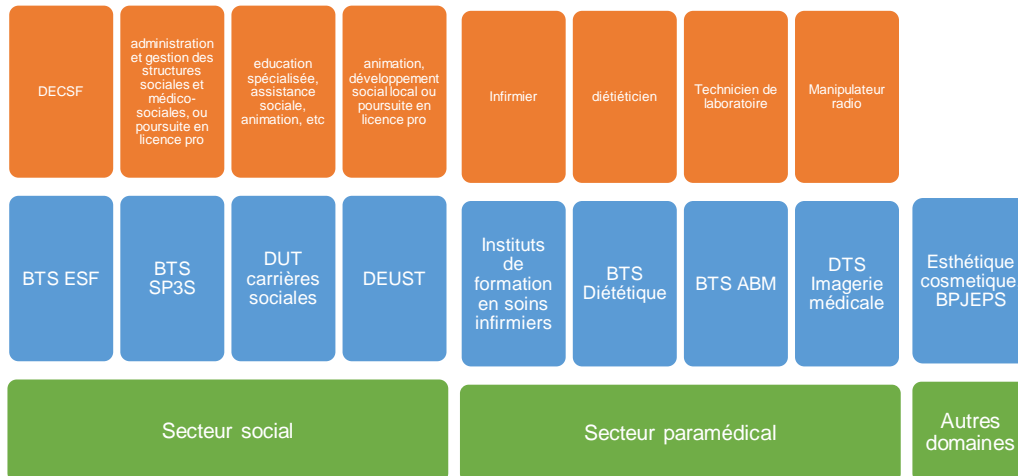


LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Février 2019

APRES LE BAC ST2S



Après un bac ST2S



SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU SOCIAL



LYCÉE LA COLINIÈRE

129 rue du Landreau 44319 NANTES CEDEX 3

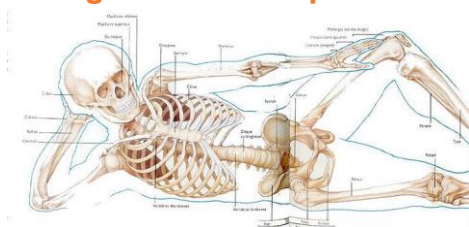
Tél. : 02 40 93 93 33

Courriel : ce.0440086e@ac-nantes.fr

Les enseignements du tronc commun :

	Première	Terminale
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Langue vivante A / Langue vivante B	4h	4h
E.P.S.	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Enseignement Moral et Civique	18h/an	18h/an

ST2S – Les enseignements de spécialités obligatoires :



En 1ère

Sciences et techniques
Sanitaires et Sociales (7h)
Biologie et Physiopathologie
Humaine (5h)
Physique chimie pour la santé
(3h)

En Terminale

Sciences et techniques
Sanitaires et Sociales (8h)
Chimie, biologie et
Physiopathologie Humaine (8h)



ST2S c'est pour qui ?

Tous les élèves intéressé-e-s par les questions liées aux secteurs de la santé ou du social, des relations humaines ...



*Respectueux des autres ? Esprit d'initiative et sens du contact ?
Vous aimez communiquer, aller vers les gens et travailler en
équipe ? Cette série est faite pour vous !*

Pourquoi à La Colinière ?

- Un découpage horaire favorisant les apprentissages : Activités technologiques en demi-groupe pour un meilleur accompagnement des élèves.
- Un accompagnement à l'orientation personnalisé en petit comité (54 heures par an par élève).
- Un cadre agréable, doté de nombreux équipements pour favoriser le bien-être des lycéens : un grand parc, un gymnase permettant la pratique d'activités sportives variées, une maison des Lycéens, un foyer dynamique, un CDI très fourni (revues, livres, BD), des associations diverses permettant l'engagement des lycéens dans une vie citoyenne active...

ST2S, Pour quoi faire ?

La série STSS s'adresse à tous les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures conduisant à des emplois dans les domaines suivants :

- **Domaine du social** (éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale et familiale, animateur socio-culturel, assistante sociale, Accompagnant économique et social, technicien administratif dans le domaine sanitaire, social ou de protection sociale, ...)
- **Domaine du paramédical** (Infirmier, aide-soignant, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, diététicien, manipulateur en électroradiologie médicale, ...)